

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2023

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 27 janvier 2023 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Intégration de plusieurs parcelles dans le Domaine Public Communal

La Ville intègre les parcelles inscrites au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord :

- n° cadastral 1418/19496, place voirie, au lieu-dit « Rue Pierre Claude », d'une contenance de 1 ca ;
- n° cadastral 2509/17867, place voirie, au lieu-dit « Rue de Belvaux », d'une contenance de 50 ca ;

et la parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section C d'Esch-Sud :

- n° cadastral 789/5149, place voirie, au lieu-dit « Rue des Sports », d'une contenance de 17 ca.

du Domaine Privé de la Ville dans le Domaine Public Communal. Cette intégration se fait pour régulariser la situation existante, les parcelles font partie de la voirie publique de longue date.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Lucien Malano
Ingénieur-Directeur